



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du lundi 1er juin 2015

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 1er juin 2015 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT**, Maire.

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, Mme GOMBERT, Mme HUGO TRANZER, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. PIERRAT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et représentés : M. COUBRICHE, M. LE LAY, Mme RENAUD.

Absents : M. DESCAMPS.

A été élu secrétaire : Mme CAPRON.

Approbation du compte rendu municipal du 4 mai 2015.

Le Conseil Municipal décide d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir, la modification du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron.

I-PLU.

L'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme est en cours.

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel d'offre a été lancé, nous avons réceptionnés 3 offres et l'ouverture des plis a eu lieu le 23 avril 2015. Ces offres ont été étudiées par Monsieur Civino. Le candidat retenu est la société ATOPIA présentant l'offre économiquement la plus avantageuse. La 1^{ère} réunion de travail se tiendra en mairie ce mardi 2 juin 2015.

II- PROJET ENFOUISSEMENT.

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération a été prise en décembre 2014 pour le lancement de l'étude des travaux par un bureau d'étude.

Le montant de ces travaux pour la rue Paul Bagnard s'élève à 184 691,55 € HT et pour la rue du Poteau à 172 383,80 € HT.

Soit un montant total de travaux s'élevant à 357 075,35 € HT.

Des subventions ont été obtenues pour un montant total de 132 174,37 € HT.

La charge supportée par la commune serait donc de 224 900,98 € HT.

Une analyse obligatoire est en cours pour la recherche d'amiante dans les sols.
Un carottage de la chaussée est réalisé actuellement. Si de l'amiante est découverte, une nouvelle étude de travaux devra être réalisée.
Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide le principe de démarrage des travaux des 2 rues.

III- MODIFICATION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU SAUSSERON (CCVS).

Un arrêté préfectoral nous a été adressé le 29 mai 2015 dressant la liste des communes intéressées par la modification du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron.

Monsieur le Maire présente l'intégration des 3 communes (Auvers-sur-Oise, Valmondois et Butry-sur-Oise) de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes (CCVOI) à la CCVS qui sera effectif au 1^{er} janvier 2016.

Il est donc demandé aux conseils municipaux des communes concernées de délibérer en donnant son avis sur cette future intégration.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec une abstention,
Emet un avis favorable à l'extension de la CCVS pour l'intégration des 3 communes nommées ci-dessus.

IV- QUESTIONS DIVERSES.

▫ **Eclairage de l'Eglise :** Un chiffrage sur la faisabilité technique de l'éclairage extérieur a été réalisé. Eclairer correctement l'église et faire des économies. Trois devis ont été demandés afin de connaître le coût. Une réflexion et une étude va se poursuivre en ce sens afin d'éclairer le clocher et le devant de l'église.

▫ **Ecole de musique :** une réflexion est en cours quant au regroupement des 3 communes de la CCVOI à la CCVS.

▫ **Cailloux :** Des cailloux ont été déversés sur le chemin de Chaumont.
Merci à Alain, Christian et Martine pour leur aide.

Et encore un merci à Alain pour le prêt d'une benne qui a servi à élagage de la haie du stade.

▫ **Château :** Messieurs Pascal Bernard et Jean Taxis nous avaient informés des travaux commencés au château lors de leur intervention au conseil municipal du 4 mai 2015.

Ces travaux sont donc en cours et très bien avancés. Un tournage de France 4 de 70 minutes a déjà eu lieu. Il s'agit de « David Bowie, sa période d'Hérouville » qui sera diffusé au mois de septembre 2015. Alain Chamfort et Lou Doillon sont eux aussi passés au château.

De nombreux projets à venir....

Afin d'aider les nouveaux propriétaires du château, il est organisé le samedi 4 juillet 2015 une journée citoyen qui consistera à effectuer des travaux de jardinage dans le parc du château. Vous êtes attendus nombreux !!!!

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures et 15 minutes.

